



Interview : Un directeur de pompes funèbres confirme une fraude dans les décès dus au Covid



L'entrepreneur de pompes funèbres John O'Looney de Grande-Bretagne parle de sa pratique professionnelle, dans laquelle il est en contact direct avec les morts de la dite pandémie. Il prend position sur le nombre de décès avant et après la mise en place des vaccins Corona et met en garde contre un agenda de dépopulation.

Le directeur de pompes funèbres John O'Looney de Grande-Bretagne nous parle de sa pratique professionnelle dans l'interview suivante. Découvrez tout d'abord une sélection d'extraits, puis l'interview dans son intégralité.

de ts.

Sources:

<https://www.bitchute.com/video/gigUyK3yLtMU/>

Cela pourrait aussi vous intéresser:

#Interviews-fr - Interviews - www.kla.tv/Interviews-fr

#SujetBrulant - Sujet brûlant - www.kla.tv/SujetBrulant

#Coronavirus-fr - Coronavirus - www.kla.tv/Coronavirus-fr

#LanceurAlerte - Lanceur d'alerte - www.kla.tv/LanceurAlerte

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- peu entendu, du peuple pour le peuple...
- des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  *Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.